



# Le Havre : un débat pour modifier la loi sur les expressions racistes et antisémites

Débat. La Licra veut que l'expression du racisme et de l'antisémitisme s'inscrive dans le droit commun, pour plus d'efficacité. En soulignant que face à une résurgence, le combat doit se renforcer dans la société.

**Arnaud ROUXEL**

Les invités étaient moins nombreux qu'espéré, mais le débat politique a été de qualité, hier matin au Pasino du Havre, en clôture des Universités d'automne de la Licra, Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme. « Racisme et antisémitisme doivent-ils devenir des délits ordinaires ? », s'est-on interrogé. Mario Stasi, le président national de l'association, en est convaincu. Dans leurs expressions verbales ou écrites, ces comportements relèvent toujours de la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse. Qui peut condamner les médias traditionnels, mais aussi désormais des propos tenus sur tout moyen de communication. Sauf que cette loi, même si elle a évolué, n'apparaît plus efficace aux yeux des militants face à la haine qui peut déferler sur Internet et ailleurs.

## « L'exemple » Dieudonné

Notamment dans les discours des sphères politiques les plus extrêmes, à droite comme à gauche, rappelle l'ancien ministre socialiste Christian Pierret. « *Le cœur de ces raisonnements, c'est la négation de la République et de la démocratie.* » Il précise que seuls « 9 % des plaintes émises pour des faits de

*cette nature aboutissent à une condamnation* ». Pour lui, le traitement juridique d'une des affaires concernant l'humoriste Dieudonné, illustre à lui seul l'inadaptation. Le polémiste avait fait monter sur scène, à ses côtés, Robert Faurisson, universitaire condamné à plusieurs reprises pour des positions négationnistes, et lui faire remettre le « *prix de l'infréquentabilité* » par une personne déguisé en déporté juif. « *La Cour européenne des droits de l'homme a évoqué à ce sujet un glissement politique. Mais racisme et antisémitisme ne sont pas des délits assimilables à d'autres. Il y a une urgence* », insiste Christian Pierret. « *Dieudonné est traité avec les mêmes luxes qu'un journaliste qui a dérapé* » via des propos diffamants ou injurieux, souligne Mario Stasi. « *Cette loi est louable pour sa défense de la liberté d'expression. Mais c'est pour certains une autre scène, judiciaire celle-là [... ] Un voleur peut être jugé en 24 h. Un raciste ordinaire le sera dans le mois ou l'année qui suit. Un régime d'exception le protège* », ajoute l'avocat. Revenant sur l'exemple Dieudonné, Jean-Baptiste Gastinne redevient le

professeur d'histoire qu'il était encore en mars : « *Le premier qui a recherché des formes artistiques pour obtenir l'adhésion des foules, c'est Adolf Hitler. Que nous le voulions ou non, nous sommes tous des enfants d'Auschwitz. Et cela rend impossible l'assimilation de ces délits à d'autres* ».

« *Si l'on ne met pas un coup d'arrêt à tous ces actes, cela va mal se terminer* », rebondit le député MoDem des Yvelines Bruno Millienne. « *Nous assistons à une résurgence* », expose Jean-Baptiste Gastinne. Qui estime aussi que l'une des priorités contre le racisme et son impunité est d'imposer contrôles, blocages et suppressions de la part des hébergeurs du Net. C'est ce à quoi tend le projet de loi de la députée Laetitia Avia, discuté au Parlement. « *J'aimerais qu'on aille un peu plus loin* », avoue Bruno Millienne. Pour sortir ces délits de la loi de 1881, comme ce fut le cas pour l'apologie du terrorisme et les faire relever du régime général du Code pénal.



*De gauche à droite, hier matin au Pasino : Bruno Millienne, Christian Pierret, Alexis Lacroix, Jean-Baptiste Gastinne et Mario Stasi (Photo A. R. /PN)*

Mais les leviers de la lutte sont aussi chez les citoyens. « *J'ai rompu totalement avec le Parti chrétien-démocrate avant qu'il ne dérive vers l'extrême droite* », confie Jean-Baptiste Gastinne. « *Parmi d'autres déclarations, ce qui m'a poussé à le faire s'est déroulé en 2016, lors de la primaire de la droite et du centre. Jean-Frédéric Poisson avait fait un lien entre les juifs new-yorkais et l'influence de Wall Street (il avait évoqué la proximité d'Hillary Clinton avec les "lobbies sionistes", NDLR).* » Outre les élus, on répète que les médias sont concernés. « *Ils ne doivent pas servir la soupe à l'insupportable* », dit Mario Stasi. Mais le premier rôle est, assure-t-on, celui des parents. Le secrétaire d'État auprès du ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, Gabriel Attal, est invité à conclure et parle des projets qu'il mène. Notamment la généralisation du Service national universel : « *une opportunité formidable* ».

Arnaud ROUXEL

La matinée est aussi l'occasion d'exprimer des craintes concernant les renfermements communautaires, ou les difficultés à encourager la mixité sociale. Le maire s'exprime. « *Au Havre, il y a des quartiers où*

*la situation est préoccupante. Ce n'est pas un hasard si certains d'entre eux ont été classés Territoires de reconquête républicaine. Ce n'est pas perdu. Des services publics y sont encore présents. Mais parfois, il ne reste là que des écoles et des associations qui se battent, difficilement. Nous menons avec eux ce combat pour faire valoir les principes de la République. C'est une bataille au quotidien.* » Alexis Lacroix, animateur du débat, lui demande comment rétablir du lien social, une citoyenneté plus ouverte. « *D'abord par l'école. Des moyens ont été mis dans les écoles primaires. Dans le cadre des dédoublements, nous avons créé 71 classes en 3 ans. Je crois que nous avons la plus grande zone d'éducation prioritaire de France* », poursuit l'édile, confirmant un renforcement du travail avec l'Éducation nationale. La Ville, qui inscrit les écoliers du premier cycle public, perçoit aussi des non-inscriptions et des flux vers l'enseignement privé qui lui imposent une vigilance. « *Cela repose sur des craintes pour l'épanouissement des enfants, parfois des tensions, parfois sur des fantasmes* ». « *J'ai eu des petites filles de CM1 ou CM2 contraintes de baisser la tête devant des garçons, lorsque j'étais maire* », dit Christian Pierret. *On a eu des résultats dans les quartiers, mais il faut y mettre le prix. Et y remettre de l'économie.* ■